

Zeitschrift:	Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber:	Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band:	11 (2009)
Heft:	2
Artikel:	Absences sous contrôle
Autor:	Bignasca, Nicola
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-995722

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Absences sous contrôle

Le pourcentage de leçons d'éducation physique manquées pour des raisons de santé varie fortement d'une école à l'autre. Dans le canton de Genève, l'introduction d'un nouveau certificat médical donne des résultats étonnantes.

Texte: Nicola Bignasca; photo: Daniel Käsermann

Le nouveau certificat médical, qui décrit en détail les activités physiques et sportives auxquelles les élèves dispensés peuvent participer, repose sur une étude des certificats médicaux existants. Réalisé par un groupe transdisciplinaire composé de représentants de l'éducation physique scolaire et d'un spécialiste en médecine du mouvement au Service de santé de la jeunesse (SSJ) du canton de Genève, ce travail a permis de créer plus de transparence dans un domaine délicat très important pour la promotion de l'activité physique et sportive.

Absences de longue durée

Durant l'année scolaire 2001/02, 1688 certificats médicaux ont été recueillis par les enseignants d'éducation physique. Ce nombre correspond à 15 % des élèves, si l'on admet que chaque élève n'a pré-

senté qu'un certificat médical au cours de la période donnée. Dans le degré primaire, le pourcentage assez faible des certificats médicaux n'a pas justifié d'étude approfondie supplémentaire. Les autres certificats ont ensuite été répartis en quatre groupes selon la durée de l'absence (voir fig. 1). Cette analyse a mis en lumière le nombre

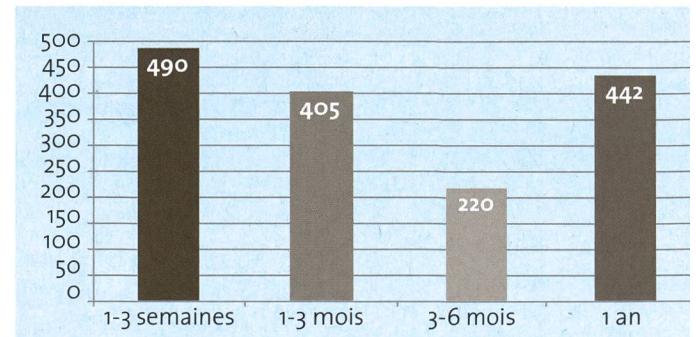


Figure 1: Répartition des certificats médicaux selon la durée de l'absence.

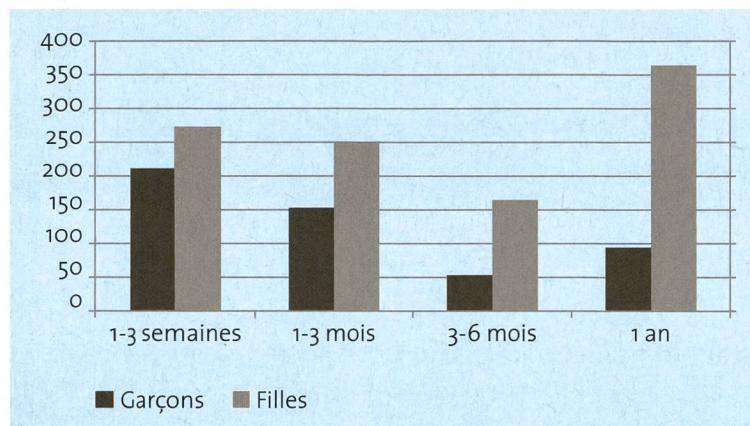


Figure 2: Répartition des certificats médicaux selon le sexe.

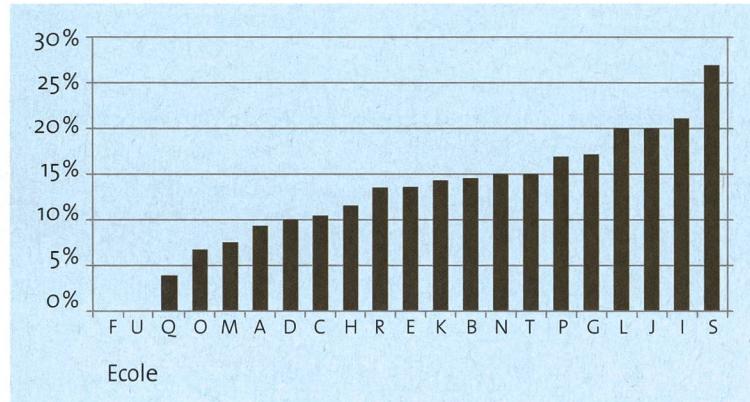


Figure 3: Pourcentage de certificats médicaux selon les différentes écoles.

relativement élevé d'absences durant toute l'année scolaire: un certificat sur quatre concerne des élèves n'ayant pas participé à une seule leçon d'éducation physique dans ce laps de temps. Malheureusement, un manque d'informations détaillées complémentaires, notamment le genre d'indisposition ou la thérapie ordonnée, n'a pas permis de procéder à des analyses ciblées et précieuses d'un point de vue didactique – le secret médical et la sphère privée se devant d'être préservés.

Variations importantes

Ce sont principalement les jeunes filles qui présentent un certificat médical de longue durée: 78% des absences de trois mois et plus (voir fig. 2). Le quota des dispenses augmente proportionnellement avec l'âge de celle-ci. Par ailleurs, il est intéressant de constater que le pourcentage des certificats médicaux varie considérablement d'une école à l'autre, passant de 2,6% dans le meilleur des cas à 27,1% dans le pire des cas (voir fig. 3). Cette énorme disparité montre l'influence que peuvent avoir les réglementations fixées par la direction des établissements scolaires sur la participation des élèves aux leçons d'éducation physique.

Diminution des dispenses

Se fondant sur ces résultats, le groupe transdisciplinaire a développé un nouveau modèle de certificat médical, qui permet de mieux différencier les activités physiques dont les élèves sont entièrement dispensés de celles n'impliquant que des restrictions partielles (voir pp. 28-29). L'introduction de ce nouveau certificat médical durant l'année scolaire 2002/03 a eu un impact positif sur les dispenses des leçons d'éducation physique: le nombre des certificats médicaux étant passé de 1688 à 966, soit une réduction de 40% (voir fig. 4). Ce renversement de tendance concerne en premier lieu les dispenses à l'année, qui ont même diminué de 50%. ■

Référence bibliographique

Mahler, P.; Bouvier, P.; Kurer, P.; Cuenod, J.-J.; Houlmann, M. (2005): *Certificats médicaux de dispense de gymnastique scolaire, la situation à Genève*. Revue médicale suisse, 2005/1, pp. 1847-1851.

		2001-2002	2002-2003
Secondaire 1	Filles	1103	373
	Garçons	585	414
Secondaire 2	Filles	1039	623
	Garçons	518	343

Figure 4: Nombre de certificats médicaux avant et après l'introduction du nouveau modèle.